



Courrier du Département de la Santé des Forêts du 04

EDITORIAL

Pour ce vingt et unième courrier DSF du 04, l'actualité phytosanitaire est variée, des agressions abiotiques à biotiques, des sécheresses aux attaques d'insectes, en passant par les pathogènes, les difficultés s'accumulent dans nos bois. Pas de crise majeure mais une foultitude d'attaques qui affaiblissent nos forêts.

Si la météorologie n'a encore pas été favorable à la végétation, on notera qu'au regard de l'année 2022, la résilience de nos forêts est surprenante. L'an dernier, je soulignais que le printemps 2023 pourrait être délicat pour nos résineux. Je rappelais, également, qu'en 2017, nous étions très inquiet mais que la

pluviométrie de 2018 avait sauver notre sylviculture du pire. La pluie de mai-juin 2023, a encore une fois permis de passer l'année sans grand dépérissement. Mais dans cette grande roulette climatique, combien de fois aurons-nous encore cette chance ? ...

Comme les années précédentes, ceux qui veulent plus de détails sur un sujet, auront à leur disposition des articles de fond et statistiques. Ils seront déposés sur le disque P de l'Agence. Crédit photo : Lilian Micas, sauf mention contraire.

Bonne lecture à tous...MICAS LILIAN

Avec la participation de Stéphane Nalin (CO DSF/CNPF 04)

Le Mélèze toujours au centre de nos préoccupations !

Si les dégâts du grand scolyte du mélèze semblent en nette diminution (voir page 2), cette essence symbole des Alpes du sud accumule les difficultés.



En effet, *Meria laricis*, le champignon foliaire qui avait touché de nombreux mélézins des Alpes du sud en 2020 et 2021, est de retour dans le Haut-verdon et l'Ubaye, après une année d'accalmie en 2022. Provoquant de spectaculaires roussissements, en vision lointaine et toujours en lien avec les fortes pluies de la fin du printemps, ce parasite de faiblesse avait accentué la sensibilité de nos mélèzes

à *Ips cembrae*. Il est d'ailleurs possible que les roussissements liés à ce pathogène nous aient caché quelques attaques du scolyte.



L'impression visuelle du mauvais état des mélézins a également été accentuée par une très forte année à pucerons (voir page 2). Jaunissement et aiguilles coudés sous la piqure de ces homoptères se sont multipliés.

Nous avons même trouvé quelques fourreaux de la Tordeuse grise du mélèze. Ce n'est pas une grosse surprise puisque la gradation de celle-ci a repris

cette année dans le Queyras. Elle devrait commencer à toucher l'Ubaye en 2024.



En 2023, de très nombreux mélèzes présentait les symptômes de la maladie des pousses. On le définit comme un syndrome particulier se manifestant par des dessèchements des pousses de l'année. Si on trouve un complexe de pathogènes de faiblesse, c'est avant tout une réaction à un phénomène abiotique. Pour cette année, il est sûrement imputable à la conjonction de divers éléments, la sécheresse de 2022 et les coups de froid de mi-mai 2023 ayant accompagnés les pluies en montagne. Ils ont été les facteurs déclenchant de cette recrudescence de dessèchement de pousses.

Dans ce numéro :

Le Mélèze toujours au centre de nos préoccupations !	1
Des scolytes, nombreux et variés !	2
Des cochenilles et des pucerons très présent !	2
Enquêtes participatives	3
Suivi des plantations 2023	4
En Bref	5
Bilan Météorologique 2023	6
La Processionnaire du pin : bilan des placettes de suivi du 04	7
Les défoliateurs des feuillus	8



Photos de gauche à droite : mélèze tué par *Ips cembrae*, dégât de *Meria laricis* sur les aiguilles, fourreau de Tordeuse grise et en bas : adulte de *Ips cembrae* dans leur galerie. Photos L. Micas.

Des scolytes, nombreux et variés !

Le grand scolyte du mélèze, *Ips cembrae*, semble en phase de rétrogradation dans le Haut-Verdon ou il reste, tout de même, quelques foyers actifs sur Allos. On notera que dans l'Ubaye, même s'il n'y a pas de gros foyers, on trouve une mortalité sporadique, comme à St-Anne, en partie liée à des bois exploités mais non sortie de forêt.

Comme l'an dernier, on note la présence de nombreux foyers de scolytes comme le Sténographe. Il est présent sur pin sylvestre (Bayons, Marcoux, Valensole ou Seyne les Alpes) aussi bien que sur pin noir (Entrages, Saint-Lions), même si ces foyers restent limités en surface, ils nous rappellent la vigilance que nous devons observer par rapport à cette problématique. L'enrayement des multiples foyers autour de Seyne les Alpes n'est dû qu'aux pluies de l'automne et de la fin du printemps qui les ont empêché de dégénérer. La pluie bénéficie directement aux arbres et noie les scolytes dans les galeries. Elle permet également le développement de champignon entomophage (ou entomopathogène) qui régule ces insectes (certains d'entre eux font l'objet d'étude pour être utilisés en lutte biologique).

Cette année *Ips sexdentatus* n'est pas seul, on le trouve sur les pins noir et sylvestre, en compagnie de l'Acuminé, *Ips acuminatus* (à Entrages, Seyne), des hylésines, *Tomiscus minor* ou *piniperda* (Seyne, Braux) mais aussi de *Orthotomicus longicollis* (Bayons), *Pityogenes bistridentatus* (Senez, Le Chaffaut), *Pityophthorus buyssoni* (Entrages).

Le nombre élevé d'espèces différentes cette année nous montre bien que la situation est favorable à la multiplication des xylophages.

D'autres essences sont aussi impactées, on note la présence de *Pissodes* sp. dans le sapin pectiné (Allos, Jausiers) ou de *Cryphalus* sp. dans la même essence sur Bayons.

Dans les épicéas, un autre *Cryphalus* a été détecté à Seyne dans les branches mais également sur des troncs et souches, le scolyte liseré, *Trypodendron lineatum*, agent de la piqûre noire. La zone a été exploitée par suite de l'apparition de piqures sur un certain nombre d'épicéa sur pied à l'automne 2022. L'insecte recherche surtout les bois abattus, non écorcés, donc il y a sûrement un lien avec des coupes récentes dans le secteur. Il peut se rencontrer également sur des bois sur pieds dépérissants. Ses galeries pénètrent sur une profondeur de 5 à 6 cm et sont dommageables à la qualité des grumes. L'enlèvement rapide des bois, a permis, ici, de limiter la perte de valeur des bois. Heu-



Image de Trypodendron lineatum Photo internet

reusement, pas de Typographe dans cette zone.

Toujours chez les Curculionidae, les charançons phyllophages consomment toujours nos sapins dans la forêt de l'Issole. Ils ont

attaqué une parcelle qui venait d'être exploitée. On peut penser que les réma-



nents et l'ouverture du milieu les ont attirés en nombre dans cette zone. Mais cette année, en plus, on notera la présence de Charançons sur des pins noir aux clues de Chabrière.

Leur grignotage des aiguilles est caractéristique, malheureusement ils sont partis quand on voit les symptômes, empêchant ainsi, l'identification à l'espèce.



Ensemble des photos de cette page L. MICAS sauf Trypodendron

Des cochenilles et des pucerons très présent !

- Les *Leucaspis* sp. (photo 2) des pins ont été nombreuses cette année. À Ganagobie, un peuplement de pin d'Alep a fortement jauni en 15 jours sous l'attaque de ces cochenilles. Les pins sylvestres de la vallée de l'Ubaye (la Condamine), ont aussi subi l'agression de ces insectes mais pas de jaunissement pour eux.
- Les épicéas sous les mélézins (FD Issole) ont été fortement impactés par *Sacchiphantes viridis*, (photo 4) les galles en ananas sont positionnées de manière caractéristique pour cette espèce qui alterne sur le mélèze. Ces mêmes mélèzes (Haut-Verdon, Ubaye) ont connu, tout l'été, de fortes attaques de ces pucerons, (photo 1) mais, sur eux, les symptômes ne permettent pas de séparer les espèces.
- Le chermès des rameaux du sapin, *Dreyfusia nusslini*, est toujours présent dans la vallée du Verdon avec pour conséquence la déformation des aiguilles. À Allos, nous avons également trouvé le puceron *Mindarus abietinus*, (photo 3) le puceron des pousses du sapin est moins fréquent.
- Le puceron laineux (photo 5) a envahi nos hêtraies (Archail, Bayons, Braux, Valbelle, ...) au cours de cette année, décidément très favorable aux piqueurs-suceurs.



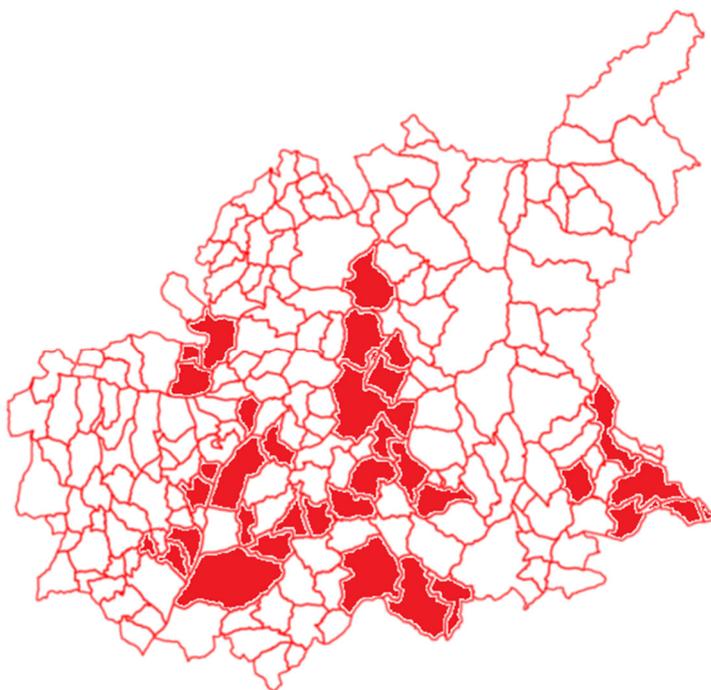
Enquêtes participatives : la pyrale du Buis (*Cydalima perspectalis*) ...

Poursuite des enquêtes en 2024 :

Afin d'affiner nos connaissances sur deux insectes invasifs, bien présents dans notre département, je sollicite votre aide pour débusquer les populations « cachées » qui auraient pu nous échapper.

La première enquête porte sur la pyrale du buis. Vous trouverez ci-joint la carte, mis à jour en fin 2023, de la présence de cette chenille dans notre département. Si une commune atteinte à votre connaissance est en blanc sur cette carte, merci de me faire remonter un point GPS de la zone défoliée (on suit les dégâts et non pas le papillon qui est à l'avant du front).

Nous pourrions ainsi suivre la progression de ce lépidoptère sur notre territoire. Le déplacement de la chenille semble suivre les vallées mais se heurter à certains cols même modestes en altitude.

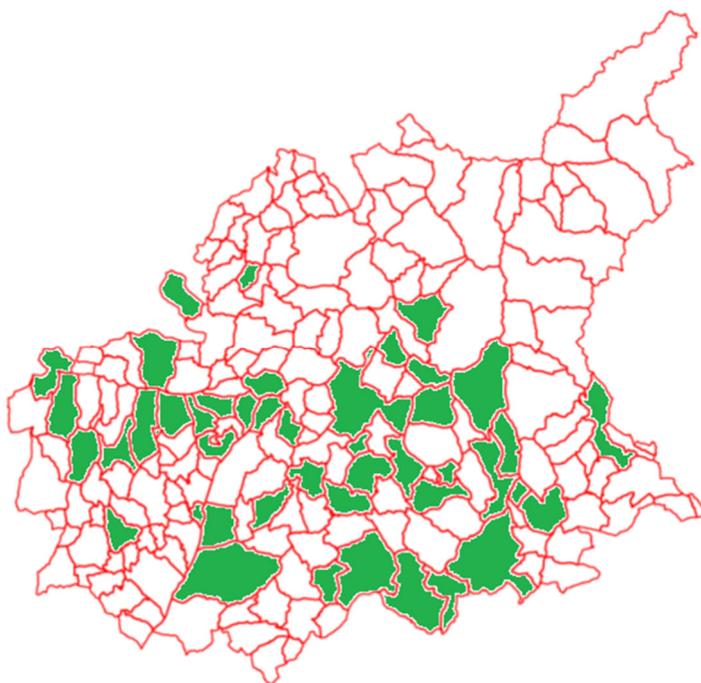


Et la cochenille du Cèdre (*Dynaspidiotus regnieri*).

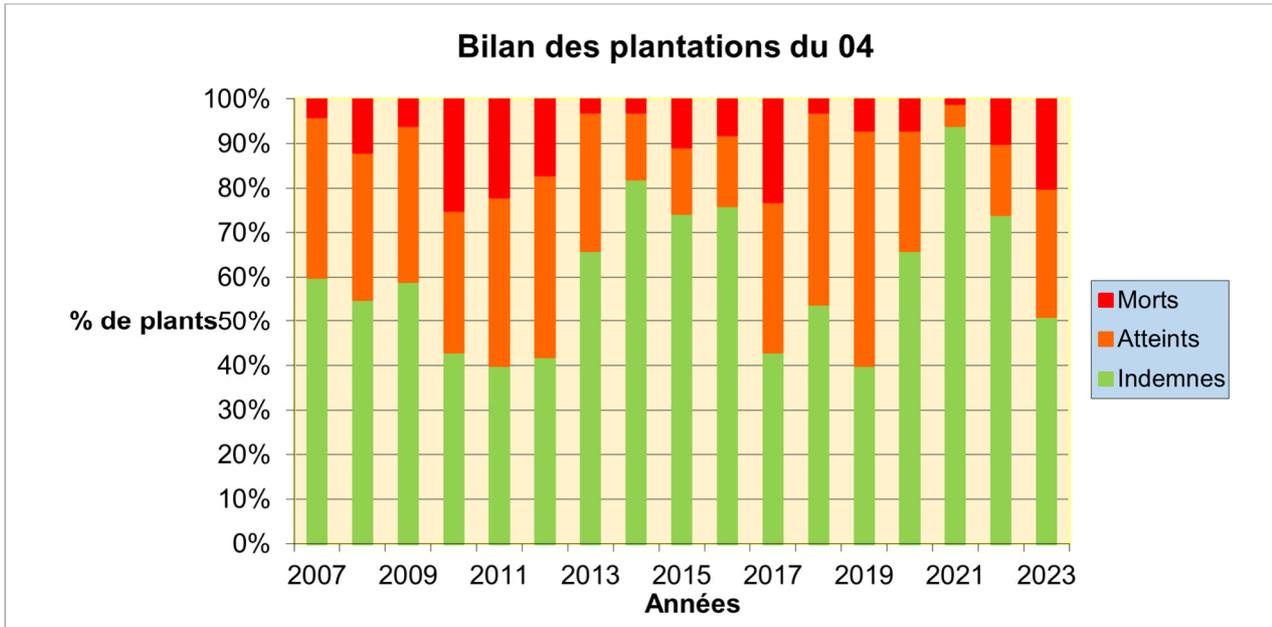
Pour cette deuxième enquête, nous allons nous pencher sur une cochenille qui attaque une des essences phares de nos reboisements : le Cèdre de l'Atlas.

Toutes les cédraies du département sont susceptibles d'être atteintes. Il suffit donc lors d'une tournée dans une cédraie, de jeter un coup d'œil aux aiguilles pour noter ou pas, la présence de ces petites capsules blanches adhérentes à celles-ci. Même principe que pour la pyrale du buis, si votre peuplement est dans une commune en blanc sur la carte ci-contre, vous prenez un point GPS et vous me l'envoyez.

En cette fin 2023, nos connaissances sur ces deux insectes ont légèrement progressé. Toutefois, il faut poursuivre la recherche sur la présence de ces problèmes.



Suivi des plantations 2023



L'enquête plantation 2023 a porté sur trois plantations du plan de relance dans les forêts domaniales du Cousson et du Plateau et deux classiques dans les forêts domaniales du Haut-Verdon et du Jabron.

Le taux d'indemnes avec 51%, est en baisse par rapport aux trois dernières années, celui des plants atteints dépasse largement les années précédentes avec 29%. Quant à la mortalité, elle remonte avec une moyenne à 20%, la plus forte de ces 6 dernières années, proche des 23% de 2017. Dans ces parcelles, les causes des dégâts sont essentiellement abiotiques, mais avec quelques dégâts liés aux sangliers et aux lièvres.

Les résultats sont très hétérogènes d'une plantation à l'autre. La mortalité varie de 0% à 70%, pour cinq essences différentes. Les plants atteints allant de 9% à 51%. La réaction individuelle des essences favorise, en général, ce type de bilan contrasté. En 2023, on a une année météorologique défavorable (sécheresse et canicule) comme souvent ces derniers temps. Le pin d'Alep semble avoir mal supporté les à-coups des températures hivernales avec, dès le printemps, une mortalité supérieure à 60%. Le polycyclisme de cette essence, l'orienté vers une pousse en hiver qui semble encore difficile à nos altitudes avec le froid mais également, pour février 2023, une grande sécheresse hivernale. Pour le sapin de Bornmüller, c'est vraiment la sécheresse estivale qui lui a été fatale avec une mortalité de 30% durant cette seule période. Seuls les mélèzes protégés individuellement contre le gibier et plantés à haute altitude (avec une meilleure pluviométrie estivale) s'en tire sans mortalités.

On notera aussi les différents dégâts liés aux animaux, abrutissement par le lièvre (cèdre) qui est insensible au traitement au Trico (répulsifs contre les cervidés), arrachage par les sangliers, notamment dans les parcelles broyées (cèdre, pin de Salzman). Même si les atteintes abiotiques liées à la sécheresse et la chaleur, ont été prépondérantes pour certaines essences et parcelles, elles n'ont pas été les seules à avoir exercé une influence sur l'état des plants. Toutefois les problèmes biotiques, hors dégâts de mammifères, sont relégués au second plan.

Pour la troisième année consécutive, le Pin noir de Salzman subit une attaque de la Lyde du pin (*Acantholyda* sp.), la fausse chenille de cette hyménoptère consomme, durant l'été, les aiguilles des plants de deux à cinq ans. Ces dégâts sont peu impactant mais récurrents sur cette essence. Mais comme les années précédentes, le Salzman reste l'essence ayant la mieux résistée à la sécheresse lors de cette enquête.

Le bilan global à l'échelle du département est donc très moyen, proche de l'année 2017 ou plus anciennement de 2010 et 2011. Le déficit de pluviométrie très important de l'été est en partie responsable des dégâts abiotiques. Toutefois, certaines essences ont une réussite bien supérieure aux autres. Il faut néanmoins dire que la mortalité dans de nombreux dispositifs est nettement sous-estimée. Pour la simple raison que selon l'adage « pas de corps, pas de crime », on ne peut pas être sûr qu'un plant est mort, si on ne le retrouve pas. Il n'est même pas toujours possible de les noter « absent » car les labourages des sangliers vont jusqu'à faire disparaître les potets.



De gauche à droite : Sapin de Bornmüller entièrement rouge après la période estivale, Pin d'Alep sec sur pied en sortie d'hiver et déjections de la Lyde du pin sur Pin de Salzman à l'automne 2023

En bref ...

- La *Lirule des Sapins* (*Lirula nervisequa*) est toujours présente sur Sapin pectiné (FC Allos). Les dégâts sont classiques mais bénins, car touchant essentiellement les aiguilles anciennes.
- Une nouvelle épidémie d'un diptère galligène, après *Mikiola fagi* qui est toujours présent mais en plus faible effectif, voici *Hartigio-la annulipes* toujours sur les hêtres avec les feuilles présentant un grand nombre de galles. Beaucoup moins spectaculaire que *Mikiola* mais semble davantage déformé le limbe. Parmi les forêts atteintes, on citera les FD du Jabron, du Montdenier ou encore du Cousson et la FC de Turriers.



- Retour de la Cercosporiose (champignon foliaire) sur les tilleuls, sans doute en lien avec les fortes pluies de mai-juin. Dès la fin juillet, jaunissement généralisé



des tilleuls alors que le reste de la végétation restait verte.

- Une attaque inédite d'Hylobe (*Hylobius abietis*) sur des semis naturels de pins sylvestres sur Thorame-Basse. Une seule parcelle a été atteinte sans que le phénomène ne se soit étendu au reste de la forêt alentours. La régénération a un peu souffert de mortalité en tâche. On peut penser que l'exploitation qui s'est étalée sur plusieurs années sur cette zone a favorisé cette pullulation. Les souches ont accueilli une grande population de ce charançon. Une quantité inhabituelle d'insectes s'est développée rendant visibles les dégâts en régénération naturelle. Ces dégâts sont, d'habitude, l'apanage des plantations.



- Des dégâts de sécheresse sont visibles à plusieurs endroits dans le département (vallées de l'Asse et de la Durance, Annot) et sur plusieurs essences (Pins noir et sylvestre, cèdre). Ils ne sont pas dû uniquement à 2023, mais plutôt à un dépérissement lent engagé depuis 2017, voir avant.



- La mineuse des aiguilles du Sapin, *Epinotia subsequana*, est présente depuis au moins trois ans dans le 04. Les dégâts ont beaucoup augmenté en 2023 sur le sapin pectiné de la FD de Chamatte, mais elle ne semble pas, pour l'instant, se disséminer à d'autres forêts (pour en savoir plus n° 19 et 20).



Comme en 2022, les piégeages de *Monochamus*, vecteur du Nématode du Pin, ainsi que les prélèvements sur des arbres morts dans tout le 04 sont négatifs. Nous sommes donc indemnes de *Bursaphelenchus xylophilus*.

Dans le cadre de la réglementation européenne, depuis 2020, de possibles organismes invasifs (SORE) sont recherchés en France. En 2023, l'enquête SORE avait pour objectif d'observer un peuplement de chêne et d'y rechercher le champignon *Bretziella fagacearum*, le flétrissement américain du chêne. Aucun signe de ce pathogène n'a été trouvé dans notre département.

Bilan météorologique 2023

Hiver : DEC. 2022/JAN. / FEV. 2023

L'hiver avait commencé avec un mois de décembre très pluvieux, tout a changé en janvier et février, peu de précipitations et une douceur alarmante dans la lignée de l'hiver précédent.

Le bilan des T° de l'hiver fût supérieur autant pour les minimales (+ 0.9 °) que pour les maximales (+ 1.4 °). Cette hiver 2022-2023, a été très arrosé en décembre (supérieur à lui seul à la pluviométrie de l'ensemble d'un hiver moyen) mais extrêmement sec en janvier (-52%) et février (- 86 %) pour terminer avec un excédent de + 29 % entièrement du au mois de décembre.

Printemps : MARS/AVRIL/MAI 2023

Les T° minimales (+ 0.7°) et maximales (+ 1.6°) ont été supérieures à la normale sur l'ensemble des trois mois (les maximales de mars ont été dépassées de +2.3!). Pour la pluviométrie, l'ensemble du printemps est déficitaire, avec - 32 %, seul la fin mai a permis de diminuer ce déficit.

Un début de printemps doux et extrêmement sec, puis le début de la saison des pluies a partir de la deuxième décade de mai.

Été : JUIN/JUIL./AOÛT 2023

Les T° minimales et maximales des trois mois sont restées largement supérieures à la norme (+ 1.7° et + 2.1°) comme lors de trois dernières années. Cette période estivale est marquée par un déficit hydrique en juillet et août (- 98 % ! et -34%). Dans la continuité du printemps, juin présente un net excédent en (+61 %), fin de la première saison des pluies en ce début d'été. Encore un été très chaud et, malgré un mois de juin bien arrosé, sec dans l'ensemble (- 14%).

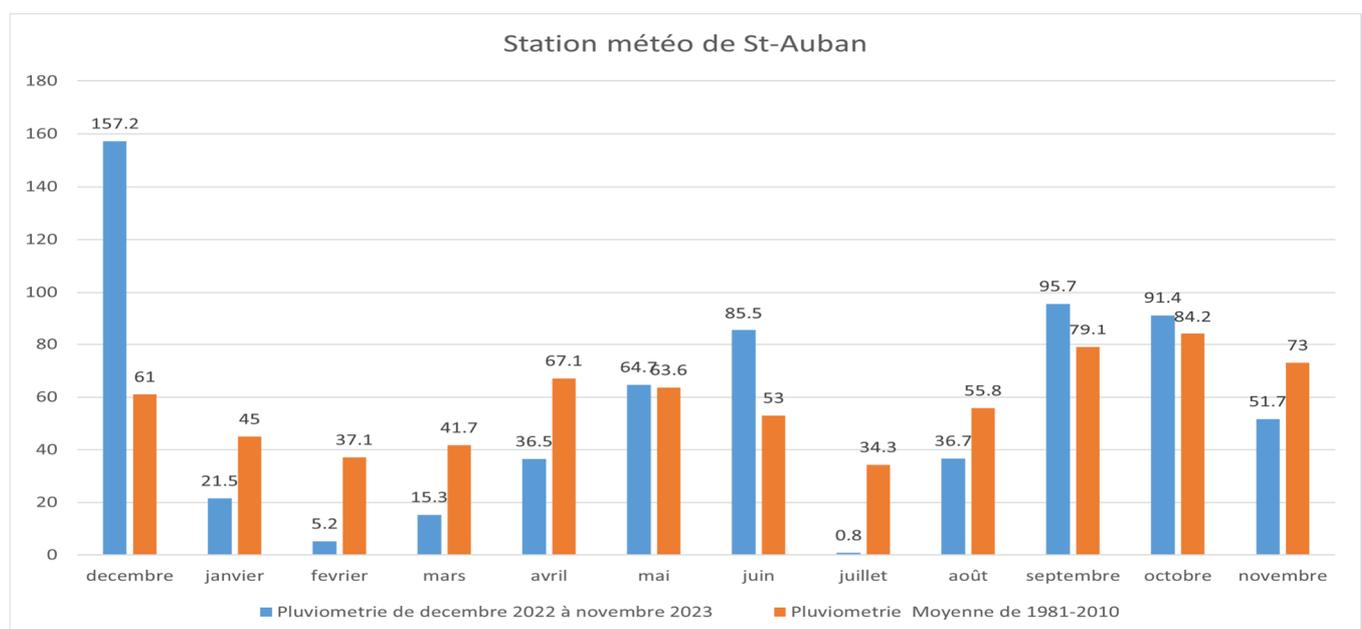
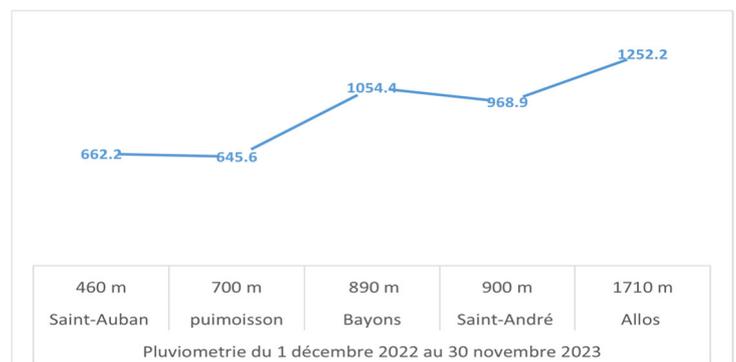
Automne : SEPT./OCT./NOV. 2023

L'automne avec des T° minimales (+ 1.5°) et maximales (+ 2.5°) est largement supérieures à la moyenne. Les mois de septembre et d'octobre furent extrêmement chaud avec + 3. 2° et 3.6 °. La pluviométrie en excédent en septembre et octobre est en déficit en novembre.

Finalement, c'est un automne très chaud mais avec une pluviométrie dans la moyenne. On qualifiera cette période de seconde saison des pluies.

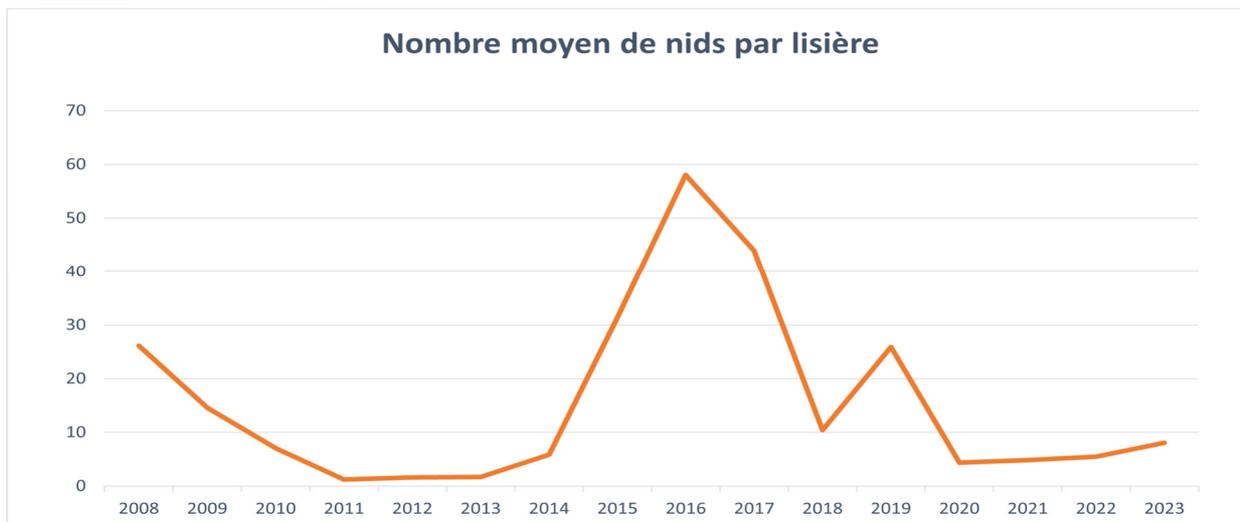
Au bilan, 2023 restera comme une année, chaude comme les six précédentes, (+ 1.2 ° pour le min. et + 1.9° pour les max. par rapport à la moyenne). Dans le 04, c'est une année légèrement déficitaire en matière de précipitations avec deux saisons en négatif et deux dans la norme ou positive. On peut parler de saisons sèches et de saisons des pluies, tellement la répartition est de plus en plus inégale.

Comme l'an dernier, on a compilé, pour la pluviométrie, 5 stations météo dans le 04 pour essayer de mettre en évidence les différences entre l'est et l'ouest du département mais également les écarts liés à l'altitude. Le contraste entre les différentes stations montre à la fois un effet « altitude » et « latitude » sur les quantités de précipitations.



Sources : www.infoclimat.fr - atlasflore04.org - M. COLLIN - ONF SISTERON A3V

La Processionnaire du pin : bilan des placettes de suivi du 04



L'an passé, le suivi des placettes « Processionnaires » avait montré une très légère augmentation générale après la rétrogradation de 2020.

En 2023, sur les 11 placettes notées, 3 ont montré une baisse (deux légères et une forte), une a stagné au plus bas pour 7 en hausse plus ou moins significative. St-André, Volx et St-Jurs ont fortement augmenté en 2023. St-Jurs est la plus atteinte du département avec 26 nids au 100 ml. Les deux faibles baisses concernent La Garde et Gigors, la seule baisse forte est pour Le Brusquet qui redescend après une année de forte augmentation. La placette de St-André est édifiante quant à la situation paradoxale de la processionnaire dans les Alpes du sud. En effet, depuis la fin de la dernière gradation en 2017, elle enchaîne, une année forte suivie d'une chute l'année suivante. On est loin du schéma classique avec propagation, stagnation puis rétrogradation sur plusieurs années. Comme en 2022 seules 3 placettes sont à plus de 10 nids.

Ces effectifs restent bas, ils nous maintiennent dans la période de latence pour la quatrième année consécutive. L'an dernier, je précisais que durant la dernière période de latence (2011 à 2013), les effectifs étaient très bas avec une moyenne de 1.5 nid au 100 m de lisière. Au cours de celle-ci, la moyenne est supérieure à 5,5. Il est difficile d'interpréter ces chiffres car nous manquons de recul, cependant on peut supposer que le réservoir de processionnaire est supérieur à la sortie de cette latence.

Toutefois, au vu des tournées automnales, nous devrions, en 2024, connaître une continuité de cette légère

hausse des effectifs comme lors des trois dernières années. Mais il ne semble pas que nous soyons partis pour une nette augmentation. La période de latence, engagée en 2020, devrait donc encore durer un an et nous ne devrions pas amorcer une nouvelle propagation avant 2025.

Les très fortes chaleurs estivales de ces dernières années ont exercé une influence sur les processionnaires. Elle semble se complaire en altitude ou il faut le dire sa consommation d'aiguilles reste faible malgré de nombreux nids. Cette espèce, pourtant bien suivie, peut encore nous surprendre, tant sa capacité d'adaptation semble grande sous l'influence du changement climatique en cours. Il est donc toujours essentiel de me signaler tous les nids présents au-dessus de 1700 m d'altitude ou sur des essences inhabituelles. Je rajouterai que je suis preneur, comme l'an dernier, de tout signalement de nid dans la vallée de l'Ubaye, à partir du Lauzet. En effet, il est possible que les conditions climatiques poussent les papillons à coloniser une vallée qui ne l'était que de manière sporadique.

En attendant, la notation du premier trimestre 2024 début janvier. Comme chaque année, je contacterai les responsables des placettes et je participerai à un certain nombre de notations. (Comme toujours, si vous avez des demandes par rapport au nouveau protocole, n'hésitez pas à m'en faire part).

L'objectif du réseau de placettes permanentes « processionnaire du pin » est le suivi des fluctuations interannuelles des populations à l'échelle de grandes régions écologiques. A partir de la notation 2020, il a été décidé de recentrer les observations, uniquement, sur les lisières.

En 2021, pour notre département, le nombre de placettes a été fortement diminué. Seul 11 placettes, sur les 18 notées auparavant, ont été conservées.

Sur leur lisière, le nombre de Pins en faisant parti est compté, ainsi que le nombre de Pins attaqués (portant au moins un nid ou des traces de consommation). Enfin, l'intensité de la défoliation des Pins attaqués est notée.



Consommation des chenilles de Processionnaire du pin sur pin noir.

Les défoliateurs des feuillus

Si les hêtraies du département ont subi l'attaque récurrente du Charançon sauteur du hêtre, *Orchestes fagi*, ce n'est



Photo internet site naturspaziergang.de

pas une année de grand dégât. Cette essence a vu la présence assez énigmatique d'une chenille défoliatrice grégaire qui forme des nids en hauteur dans les hêtraies du Montdenier. Elle n'a, malheureusement, pas pu être identifiée du fait de la hauteur du nid (sûrement vide à cette époque) mais il pourrait s'agir de *Malacosoma neustria*, la Livrée des arbres.



Photo ; le Bombyx à livrée en phase grégaire, Chatard site de l'INPN

A proximité de la placette RENECOFOR de la montagne de Lure en FD du Jabron, une chenille polyphage, *Orthosia cerasi*, qui se développe sur divers arbres (Quercus, Salix, Ulmus, Fagus). Il était facile d'observer, la « Noctuelle constante » à la fin de ce printemps.

La tordeuse verte du chêne, *Tortrix viridina*, a provoqué une défoliation à environ 50 % des houppiers des chênes dans la FD du Bès. Si la cause principale est bien la tordeuse verte du chêne, on trouve tout un tas d'autres chenilles phyllophages dont la tête rouge ou rieuse, *Polyploca ridens*, ou la xylitine du chêne, *Lithophane ornitopus*. On a souvent affaire à des attaques multi-espèces avec ces défoliateurs printaniers sur *Quercus*. Leur seul avantage est de n'attaquer que les chênes contrairement à d'autres chenilles défoliatrices, comme celle du Bombyx disparate, qui peuvent manger quasiment tous les feuillus et même poursuivre sur les résineux en cas de forte pullulation.



Au milieu de Haut en Bas : Chenille de *Polyploca ridens*, de *Lithophane ornitopus*, papillon de *Tortrix viridina*, chenille d'*Orthosia cerasi*, dégâts des chenilles sur chêne. En bas à droite dégâts de la pyrale sur buis. Photos L.MICAS

Il n'y a pas vraiment de cycle avec la tordeuse verte mais les dégâts peuvent se continuer en 2024. Ils sont à surveiller car en cas d'attaques répétées des peuplements stressés par la sécheresse, comme le sont nos chênaies, depuis deux ans, peuvent déclencher une phase de dépérissement.

Pour cette année, la surface concernée n'est que d'une vingtaine d'ha et la défoliation ne dépasse pas la moitié de la masse foliaire donc le risque est faible.

Toutefois, il est possible que la gradation se poursuive l'année prochaine d'où l'appel à la vigilance.

Dans cette vallée, le sous-bois de buis est fortement consommé par la Pyrale depuis quelques années. On peut se poser la question de l'interaction entre tous ces papillons, même si leur plante-hôte respective est différente.

La Pyrale du buis poursuit sa progression vers l'est et le nord du département. On trouve de nombreux papillons à plus de 10 km à l'avant du front des dégâts. On peut donc penser que la progression est loin d'être finie. Je vous invite à bien regarder la carte de la page 3 et à signaler des défoliations dans les communes non encore impactées.

